

Compte-rendu de la réunion du lundi 20 mars 2006
Le groupe de travail n°5 « Dynamisation du débat citoyen et de la démocratie participative »

Présents : Bernard BAUDIN, Michel BOURGUET, Henri DE MATOS, Raoul DEGRIL, Louis CAILLOL, Paul DELBOSC, Jacqueline JAMALI, Pierre VIREY, France FUENTES, Cyrille PALIANI, Jacques KLAR, Maurice MARSIGLIA.

Excusés : Carmen HEUMANN, Jean-Marc MONTEIL, Georges CHARAIX, Jean-Luc VENUZE.

Absents : Jean-Philippe CALAF, Gisèle ISNARDON, Gilbert KRIEF, Christophe SERRE, Jean-Louis TOREILLES, Fernand AFONSO.

Conformément aux décisions prises lors de la réunion des deux groupes de travail le 1^{er} mars 2006, un collectif constitué de Carmen HEUMANN, Paul DELBOSC, Raoul DEGRIL, France FUENTES, Jacqueline JAMALI et Michel BOURGUET s'est retrouvé le 15 mars 2006.

Sa mission, définir le contenu des panneaux d'expositions qui serviront de support aux rencontres publiques.

Les éléments retenus pour les panneaux serviront de base à l'élaboration d'une plaquette explicative. Le choix proposé par le collectif repose sur 7 panneaux.

Pour en faciliter la lecture et la compréhension, un fil conducteur a été retenu. Celui-ci s'articule sur une unité de lieu, de temps, de pratiques et de techniques qui traite les tonnages par habitant et par an et le coût de la collecte, du traitement et des structures (équipements : site d'enfouissement, technique véhicules).

Pour donner une cohérence à cette approche il sera nécessaire de faire apparaître les spécificités de la communauté de l'Etoile Merlançon, après un échange et un éclaircissement sur les volumes triés et valorisés les groupes de travail sont d'accord sur l'essentiel des propositions du collectif.

Invité à cette séance de travail, Daniel PINNA, Directeur général des services de G.H.B en charge de ce dossier, indique que la communauté mettra à la disposition du Conseil de développement tous les éléments techniques et financiers en sa possession pour lui permettre d'animer les rencontres publiques en toute transparence.

Le choix des thématiques retenues pour chacun des panneaux est la suivante :

- 1 Rappel historique de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur le territoire communautaire dans sa configuration de 1992. Y intégrer tous les éléments chiffrés nécessaires à une meilleure connaissance de cette période,
- 2 Présentation des obligations législatives (loi de 1992) et des dispositions Européennes,
- 3 L'historique de la démarche de G.H.B sur la compétence de traitement des déchets :
 - ✓ Développement du tri sélectif par la mise en place des conteneurs bleu et vert,
 - ✓ Réduction des conteneurs individuels et création de point d'apport volontaire,
- 7 Etat des lieux précis aujourd'hui sur le pays d'Aubagne et de l'Etoile sur les volumes de tri 20%, sur le site du Mentaure et Semaire,
- 5 Pourquoi les décharges doivent disparaître depuis 2000 et être remplacées par les centres d'enfouissement technique,
 - ✓ Les deux types de recyclage et leur filière,

6 Présentation du choix à faire :

- ✓ L'incinération que nous avons écarté doit être abordée publiquement pour démontrer en quoi ce choix est éloigné de la nécessité d'une approche écologique et citoyenne, comme du simple principe de précaution ;
- ✓ Le tri-compostage-méthanisation,
- ✓ Le tri-compostage,

Les avantages/ inconvénients à partir d'un tableau synoptique de l'usine de traitement, impact sur l'environnement-volume recyclable, emplois créés, coût, niveau de la maîtrise publique...

7 Souhaits et réserves du Conseil de développement :

- ✓ Le suivi du projet et son évaluation garantis par un cahier des charges,
- ✓ Le coût de la gestion du traitement global des déchets,
- ✓ Une pratique éco-citoyenne de réduction à la source « le début du choix est au fond du caddie »,
- ✓ Composter dans son jardin c'est une dépense de moins,
- ✓ Réhabiliter le Mentaure,
- ✓ Portrait d'une poubelle (sa composition, que jetons-nous ?),
- ✓ Les flux de circulation générés par l'usine, en déterminer le volume entrant et sortant.

Les groupes de travail décident de poursuivre sous forme de collectif restreint la rédaction des textes et la mise en forme des éléments techniques et financiers, une rencontre est programmée pour le :

Mardi 28 mars 2006 à 18h00

Au siège du Conseil de développement

En présence de Jeannette RIOU, responsable de la communication communautaire.

Puis une séance de travail se tiendra le :

Mercredi 5 avril 2006 à 18h00

Au siège du Conseil de développement

Pour finaliser la conception des panneaux et de la plaquette d'information il a été souhaité la présence de Jeannette RIOU.

Enfin les deux groupes de travail se retrouveront au complet le :

Mercredi 12 avril 2006 à 18h30

Au siège du Conseil de développement

Pour valider le résultat et préparer l'organisation des rencontres publiques du 4, 16 et 31 mai 2006.

Cyrille PALLIANI

Président du groupe de travail
Dynamisation du débat citoyen et de la
démocratie participative